



La CENTIF veut conscientiser les OBNL à lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Une centaine de représentants des associations et organisations non gouvernementales venus de tout le Togo prennent part ce mercredi à Lomé à une journée de réflexion sur la contribution des Organisations à but non lucratif (OBNL) à lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

L'idée vient de la Cellule nationale des traitements des informations financières du Togo (CENTIF-Togo). Celle-ci entend à travers cet atelier mieux informer et sensibiliser les organisations à but non lucratif sur leur rôle et responsabilité contre ces deux (2) fléaux.

Les travaux de cette rencontre se focaliseront essentiellement sur la mise en œuvre des dispositions légales prescrites pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Pour le Président du CENTIF-Togo, Aquitème Tchaa Bignossi, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme participe pleinement à cette prévention car c'est bien là le but visé par les 40 recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), l'organisation internationale de lutte contre le blanchiment.

« Une des typologies les plus vulgaires des criminels est qu'ils peuvent procéder à des dons de sommes faramineuses à but non lucratif mais ces sommes peuvent cacher des intentions

de financement du terrorisme. C'est pourquoi, la rencontre de ce jour est d'informer les OBNL des devoirs que leur attribue la loi mais aussi à conscientiser tous les acteurs sur les risques auxquels ils s'exposent et exposent toute la population », a-t-il indiqué.

Plus encore, a-t-il poursuivi, elle vise à associer dans un processus participatif, les autorités publiques et la société civile à la recherche des moyens pragmatiques pour empêcher les criminels à utiliser les associations et les organisations non gouvernementales à leurs fins.

Ouvrant les travaux de cette rencontre, le Secrétaire général du ministre d'Etat, de l'économie et des finances, de la planification du développement, Badawasso Gnaro, a émis le vœu que les conclusions et recommandations issues de ces travaux aident le gouvernement à lutter efficacement contre le blanchiment de capitaux et le terrorisme.

Les récentes tragédies, celles du Burkina-Faso, du Mali, de la Côte d'Ivoire, de la Belgique et d'autres menaces qui pourraient planer sur le reste du monde est un rappel de plus pour les théologiens, les ONG, associations de condamner avec la dernière rigueur tout acte barbare, a-t-il conclu.



L'ancien ministre de la Jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi de l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo, Charles Blé Goudé, détenu à la Haye au Pays

Bas depuis mars 2014 pour son rôle dans les crimes commis lors de la crise post-électorale en Côte d'Ivoire entre 2010 et 2011, sort un livre intitulé « De l'enfer, je reviendrai » ce jeudi 24 mars.

Dans cet ouvrage écrit en collaboration avec l'avocat Seri Zokou et qui va paraître aux Editions du Moment, le « général de la rue » parle de plusieurs choses, notamment de sa détention « au secret », son emprisonnement à la Direction de la surveillance du territoire (DST) en Côte d'Ivoire, sa rencontre avec Mohamed Abu Mustapha (MAM), « l'homme à tout faire de Mokhtar Belmokhtar », le chef des jihadistes maliens d'Al-Mourabitoune. M. Blé Goudé, tout en signalant qu'il n'a jamais quitté le Ghana après son départ de la Côte d'Ivoire, contrairement à ce qui se dit, fait savoir dans son ouvrage qu'il a été détenu au secret par les Forces Républicaines de la Côte d'Ivoire (FRCI) pendant trois (3) mois, période au cours de laquelle il dit avoir subi des traitements inhumains et dégradants.

Au cours de sa détention à la DST, l'ancien ministre dit avoir reçu des confidences du terroriste, qui confirment les attaques de Grand-Bassam. Pour lui, son transfèrement à la Haye est une délivrance et le début d'une histoire. « Si De Gaulle est rentré dans l'histoire (...), si Winston Churchill a su se faire adopter par les Anglais (...), si les noms de Georges Washington, Kennedy et Martin Luther King s'écrivent en lettres d'or dans l'histoire des États-Unis d'Amérique, si l'histoire personnelle de Nelson Mandela a finalement épousé celle d'une Afrique du Sud pré et post-apartheid, c'est justement parce que, par leurs choix (...), ces figures emblématiques nous ont clairement montré que nous ne sommes pas obligés d'accepter le monde tel qu'il est, mais que nous devons tous jouer un rôle pour le rendre tel qu'il devrait être », écrit-il.



Dr James Amaglo désavoue Me Yawovi Agboyibo

La guerre déclarée entre les tenants du Comité d'action pour le renouveau (CAR), parti de l'opposition a eu un nouvel épisode cette semaine avec la sortie de Dr James Amaglo, le Commissaire chargé des questions politiques et institutionnelles au CAR, celui-là même qui a été cité par Me Yawovi Agboyibo, le président d'honneur, pour être venu lui proposer de revenir à la tête du parti pour une période transitoire.

M. Amaglo, dans la lettre qu'il a adressée aux militants et sympathisants, reconnaît être allé au domicile de son président d'honneur par trois (3) fois mais refuse avoir fait une telle proposition.

« A aucune des trois rencontres à son domicile, je ne lui ai dit de revenir à la tête du parti », soutient-il tout en ajoutant, « je suis outré, choqué et triste d'assister à la déchéance de celui qui faisait hier notre fierté et qui est devenu aujourd'hui méconnaissable, abandonné par la sagesse et réduit à utiliser les méthodes les plus vils pour parvenir à ses fins. Je tiens à proclamer très solennellement qu'à aucun moment, je n'ai proposé à Me Agboyibo de reprendre la direction du parti », a-t-il écrit.

L'auteur du courrier reconnaît avoir proposé que le président national du CAR, Me Paul Dodji Apévon confie publiquement à Me Agboyibo la mission de prendre des contacts utiles pour relancer le débats sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles. « Une proposition vigoureusement combattue par les chantres du retour de Me Agboyibo », soutient-il.

« Le 23 novembre 2015, un point relatif au renouvellement des structures du parti par le congrès a été inscrit à l'ordre du présidium. Les premières personnes à prendre la parole ont affirmé de manière choquante et péremptoire que le CAR est en léthargie et qu'il est en pleine déconfiture. Par conséquent, il faut rappeler Me Agboyibo à la tête du parti pour redresser la situation. Ces affirmations gratuites faites avec une légèreté blâmable a amené d'autres intervenants comme moi à réagir spontanément pour s'insurger contre cette déclaration et démontrer qu'au contraire, c'est maintenant que le CAR revient dans le cœur des togolais après avoir connu le purgatoire », annonce-t-il sur un autre registre.

Il apparaît selon lui, que l'ambition de Me Agboyibo de reprendre la direction du CAR a été murie et arrêté depuis longtemps. « Le reste n'est que de l'habillage », a-t-il ajouté.

Pour lui, personne ne peut se soustraire du bilan actuel du CAR, même le président d'honneur. Et pour cause, écrit-il, « c'est au présidium que toutes les décisions se prennent depuis 2008 ».



Kossi Aboka veut transformer le carrefour GTA en un « espace vert »

L'opération de désengorgement dans lequel s'est engagée la délégation spéciale de la préfecture du Golfe pour redonner à Lomé son image d'antan, s'est encore poursuivie ce lundi avec le dégagement des véhicules, marchandises entre la nouvelle Présidence de la République et l'Etat Major des Forces armées togolaises (FAT) précisément au quartier Massouhoin au niveau de (GTA-C2A).

Un (1) an après la création d'un nouveau site derrière le stade de Kégué sur un espace d'environ deux hectares et demi, certains vendeurs des véhicules d'occasions occupant « illégalement » cet espace restent encore récidives. Ce lundi, les véhicules de ces derniers ont été délocalisés y compris les autres vendeurs d'autres articles. La mise au propre de cet endroit constitue en même temps le lancement des travaux devant rendre cet espace « vert » et ce pour un (1) mois.

« L'espace compris entre la Présidence et l'Etat Major des FAT est un espace protégé et ne doit pas être transformé en marché de vente de véhicules d'occasion ou un dépotoir. Cet endroit sera transformé en un espace vert pour donner une belle image à notre capitale Lomé. Et c'est la raison de notre présence ce matin qui lance en même temps les travaux parce que nous les

avons informés il y a un an », a déclaré le Président de la délégation spéciale de la préfecture du Golfe Kossi Aboka.

La délégation, conduite par son Président s'est ensuite rendu sur le nouveau site derrière le terrain de Kégué, histoire de constater comment se déroulent les choses.

Le Président de l'Association des vendeurs des véhicules d'occasion (A2V0) Honoré Kouglblénu a apprécié la démarche de la délégation spéciale de la préfecture du Golfe tout en émettant des doléances.

« Ils peuvent nous chasser sans nous trouver de site et nous ne pouvons rien faire. Donc nous remercions le Président de la délégation spéciale de la préfecture du Golfe. Mais nous souhaitons une route qui rallie GTA au nouveau site. Il nous faut également l'éclairage public pour éviter des vols sur des voitures et enfin s'ils peuvent nous clôturer le nouveau parc, cela nous ferait vraiment du plaisir », a-t-il souhaité.

Quant à ce qui concerne les mécaniciens également installés à l'ancien site, ils sont transférés à Togblékopé. La délégation se donne rendez-vous ce mardi pour aller montrer le nouveau site à ceux-ci



Les responsables de l'ASVITTO souhaitent bon départ aux sept (7) démissionnaires

Suite à la sortie médiatique faite par les sept (7) démissionnaires de l'Association des victimes de torture au Togo (ASVITTO), le Secrétaire général de ladite association, Kao Atcholi, intervenant ce mercredi sur une radio de la place, n'a pas semblé y tailler de l'importance.

Pour lui, il suffit de se remémorer les différentes activités de l'ASVITTO pour s'enquérir de ce que ces personnes n'ont jamais été visibles. Et s'ils ont décidé de démissionner, c'est qu'ils se font manipuler comme à leur habitude.

« Pour créer l'association, nous avons commencé par nous faire entendre, ils nous ont entendus et sont venus, nous les avons accueillis à bras ouverts mais c'est par eux que le pouvoir a pu infiltrer ASVITTO. En témoigne l'affaire de 2 millions injectés dans l'association. Les gens de ce groupe sont allés prendre l'argent et se sont retirés. Lorsqu'ASVITTO a tout fait pour obtenir les indemnisations, toutes ces personnes en ont bénéficié », a-t-il déclaré.

Comme pour dire que s'il y a à redire, c'est dans les rangs des démissionnaires qu'il faut chercher ce qui ne va pas.

Autrement dit, les responsables de l'ASVITTO rejettent autant la gestion « opaque » de fonds dont on les accuse, que l'absence de volonté manifeste de discuter avec le pouvoir judiciaire pour résoudre définitivement l'affaire.

Pour eux, depuis quatre (4) années où l'ASVITTO fonctionne, 29 personnes ont été relâchées, ce qui démontrent l'ouverture dont font preuve les dirigeants.



Le pasteur Edoh Komi demande une mise en liberté provisoire

Désormais, c'est fait. Comme promis par ses avocats, la mise en liberté provisoire du pasteur Edoh Komi, président de l'association de défense des droits de l'homme, le Mouvement Martin Luther King « la voix des sans voix » (MMLK) a été faite ce mercredi devant le doyen des juges d'instruction.

L'information a été portée à la connaissance de la presse ce mercredi par Me Jil-Benoît Afangbédji à la sortie du bureau du juge qui a entendu le défenseur des droits de l'homme sur le fond du dossier le concernant.

« J'ai eu à me constituer au profit de Me Yacoubou Agnina pour la défense du pasteur Edoh Komi. Ce matin, nous avons été reçus par le juge d'instruction pour un interrogatoire au fond. Nous avons répondu aux préoccupations du doyen des juges d'instruction en apportant toute la lumière nécessaire dans ce dossier. Nous avons introduit une demande de mise en liberté provisoire et on avisera », a déclaré l'avocat.

Le pasteur Edoh Komi est déposé à la prison civile de Lomé depuis le 11 mars dernier pour « outrage à magistrat » et « trouble à l'ordre public ».

Pour information, sa détention a rapport avec l'affaire de tuerie de la jeune fille Akossiwa Djogbessi, retrouvée morte dans un puits se trouvant dans la maison d'un Nigérian à Bè-Kpota à Lomé.



L'ARMP assure en amont la qualité des infrastructures réalisées après appels d'offres ouverts

Avec l'avènement de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) au Togo grâce au décret n°2009-296/PR du 30 décembre 2009, la passation des marchés publics est assurée dans tous les secteurs et les règles sont plus ou moins respectées.

Néanmoins, des défis restent à être relevés pour donner au système de marchés publics une qualité incontournable. Au nombre de ces défis, il y a les lenteurs constatées dans l'exécution des marchés publics attribués aux entreprises du fait des institutions bancaires qui refusent dans plus d'un cas de mettre à la disposition des entreprises des crédits nécessaires à la réalisation des prestations pour lesquelles elles sont retenues.

A cela, il faut ajouter que les opérateurs économiques proposent des prix bas pour gagner les marchés, ce qui n'est pas sans agir sur la qualité des travaux réalisés.

Théophile René Kapou, Directeur général de l'ARMP, dit non à

ces phénomènes. Après les banques, ce sont les opérateurs qui sont sensibilisés depuis ce lundi. Pendant quatorze (14) jours, les participants réunis à Lomé vont débattre des marchés de travaux, de fournitures, les marchés de prestations intellectuelles et des services courants.

« C'est de permettre aux opérateurs économiques d'être à la fin capables de pouvoir déterminer une structure de prix qui tient compte de tous les éléments possibles pour assurer aussi bien la survie de leurs entreprises que la qualité des services et des travaux qui leur sont demandés par les autorités contractantes », a laissé entendre M. Kapou dès l'entame des travaux.

Pour information, la commande publique est régie au Togo par la loi n°2009-013 du 30 juin 2009 relatives aux marchés publics et délégations de service public. Cette législation, bâtie sur les Directives n°4 et 5 de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), possède six (6) décrets d'application.



Patrice Talon, successeur de Thomas Boni Yayi

Alors que les résultats officiels du second tour de l'élection présidentielle du Bénin ne sont pas encore donnés, on sait que

c'est l'homme d'affaires, Patrice Talon, qui présidera les destinées du Bénin pendant les cinq (5) prochaines années à la suite de Thomas Boni Yayi.

Son adversaire à ce second tour, l'actuel Premier ministre et dauphin du président sortant, Lionel Zinsou a appelé M. Talon pour reconnaître sa défaite.

« Les résultats provisoires font apparaître une victoire très nette de Patrice Talon. Je l'ai appelé ce soir pour le féliciter de sa victoire, lui souhaiter bonne chance et me mettre à sa disposition pour la préparation des dossiers de transition. J'ai eu une conversation cordiale avec lui », a déclaré M. Zinsou.

Pour le moment, la Commission électorale nationale autonome (CENA) n'a communiqué aucun chiffre. Les premiers tomberont dans les prochaines 48 heures. On annonce même que les grandes tendances seront connues probablement ce lundi. Cependant, selon l'Institut béninois des sondages, une institution très crédible au Bénin, Patrice Talon serait arrivé en tête de cette élection avec 64% et Lionel Zinsou suit avec 36%.

A l'issue de cette élection présidentielle calme, c'est la démocratie béninoise qui en sort gagnante.

Au pouvoir depuis 2006, Thomas Boni Yayi ne verra pas son dauphin au pouvoir, malgré le soutien apporté à celui-ci par les trois (3) grands partis politiques du pays.

A la fin du premier tour de l'élection, les principaux candidats, notamment Sébastien Ajavon, 3^{ème}, Abdoulaye Bio Tchané, 4^{ème} et Irenée Koukpaki, 5^{ème}, se sont ralliés à Patrice Talon pour le porter. Mathématiquement, l'homme d'affaires partait gagnant avec plus de 60% des suffrages qui seront exprimés.

Les résultats provisoires de la CENA seront suivis par les

résultats définitifs donnés par la Cour constitutionnelle.



Lutte contre le terrorisme: Faure Gnassingbé recommande une réponse régionale et internationale

Que doivent faire les pays de la sous-région ouest africaine pour réussir la lutte contre le terrorisme qui gagne du terrain ? Pour répondre à cette question épineuse, les chefs d'Etat togolais et béninois, Faure Gnassingbé et Thomas Boni Yayi à Abidjan où ils ont rencontré leur homologue ivoirien, Alassane Dramane Ouattara, penchent pour une réponse régionale.

Pour le président togolais, il n'y a pas de temps à perdre. Il faut rapidement aller vers une réponse régionale contre le terrorisme.

« Le terrorisme ne se combat pas seul, il y a des réponses nationales qui ont leur importance mais elles doivent être complétées et amplifiées par une réponse régionale et même internationale. Nous croyons qu'autour du président Alassane Ouattara, c'est dans l'intérêt appropriée, nous allons pouvoir réfléchir à ces questions-là », a-t-il dit devant la presse.

Pour constituer une force devant le terrorisme et le radicalisme violent, une réunion régionale des ministres de la sécurité est d'ailleurs en préparation. **Faure Gnassingbé** s'est fait accompagner en Côte d'Ivoire par les ministres de la Sécurité et de la protection civile, le colonel **Damehame Yark** et de la Justice, **Pius Agbetomey**.

Les chefs d'Etat béninois et togolais se sont aussi rendus dans la foulée de ce déplacement à **Grand-Bassam** où les terroristes ont sévi ce dimanche pour déposer une gerbe en mémoire des victimes.

Ils ont également réitérer leur condamnation de cette attaque terroriste, une de trop après celles qui ont frappé en novembre 2015 l'hôtel Radisson Blu à Bamako au Mali et en janvier dernier SplendidHotel à Ouagadougou au Burkina Faso.



Construction de la nouvelle Assemblée nationale: tout est en place pour le démarrage des travaux

Il y a quelques mois, la Chine et le Togo s'engageaient dans un accord pour la construction d'un nouveau palais de l'Assemblée nationale au Togo.

Les choses sont allées vite et ce mardi, le président de l'Assemblée nationale, Dama Dramani et l'Ambassadeur de Chine au Togo ont visité le chantier devant abriter le nouveau siège de l'Assemblée nationale.

Situé à Lomé, il s'agit d'un site de 9 hectares, où est déjà posé un hangar pour les matériaux de construction et plusieurs ouvriers sont déjà sur place.

D'un coût total de 12 milliards de francs CFA, les travaux seront réalisés par la société chinoise Yang Xu Nantong Group n°3 Construction Group Company limited. Elle a vingt-trois (23) mois pour sortir de terre ce joyau qui fera la joie des 91 députés togolais.

Le diplomate chinois s'est félicité que le travail préparatoire ait assez avancé. Selon lui, une fois construit, le nouveau palais de l'Assemblée nationale togolaise va apporter beaucoup de changements dans le travail des députés togolais.

« Nous avons remarqué que les efforts conjoints des deux parties et des techniciens togolais et chinois, le travail avance très bien. J'espère que l'Assemblée nationale du Togo aura dans les meilleurs délais un beau siège pour améliorer les conditions de travail des députés pour le bien-être des Togolais », a-t-il précisé.

« Nous avons confiance que l'entreprise va accélérer les travaux pour respecter le planning déjà soumis aux autorités togolaises et nous attendons d'eux surtout une bonne qualité de la réalisation du patrimoine. Nous serons regardants pour tout ce qui va se passer ici », a-t-il déclaré de son côté le président de l'Assemblée nationale.

Il n' pas manqué de saluer les bonnes relations d'amitié et de coopération qui lient le Togo et la Chine.